

DOCUMENTATION DISTRIBUÉE SUR PLACE

**Congrès
PS Migrant-e-s
Samedi 9 mai 2015
Berne**



PS MIGRANT-E-S ORDRE DU JOUR DÉFINITIF – CONGRÈS À BERNE

- 10.15 0. Salutation**
Leyla Gül, Co-secrétaire générale PS Suisse
Andy Tschümperlin, chef du groupe socialiste dans l'Assemblée fédéral
- 10.45 1. Ouverture du congrès**
1.1 Election des scrutateurs
1.2 Adoption de l'ordre du jour
1.3 Adoption du règlement de l'assemblée
1.4 Elections de la présidence du PS migrant-es
Mustafa Atici – Françoise Bassand – Osman Osmani – Ihsan Kurt – Frédéric Nouchi
- 11.10 2. Discours de Mustafa Atici, président du PS migrant-es**
- 11.30 3. Manifeste électorale du PS migrant-es**
3.1 Présentation du manifeste électorale
- Cafer Kücüküildiz: Diversité dans notre parlement
- Mourad Hemande: Égalité des chances
- Andrew Katumba: Salaires équitables
- Arber Bullakaj: Logements abordables
- Isabel Bartal: Libre circulation des personnes
- Ihsan Kurt: Liberté de déplacement
- Frédéric Nouchi: Etendre les droits des citoyen-ennes
- Rupan Sivaganesan: Non à la propagande de haine
- Rebecca Ruiz: Suisse sociale dans une Europe sociale
- Amanda Gavilanes: Solidarité internationale
3.2 Discussion du manifeste électorale et traitement des amendements
3.3 Adoption finale
- 13.20 4. Discours Prof. Gianni d'Amato : Participation politique des migrant-es**
Ensuite interpellé par
- Halua Pinto de Magalhaes
- Mahir Suljovic
- Chiara Vannetti
Modéré par le Conseiller national Andy Tschümperlin
- 14.00 Pause**
- 14.30 5. Faire la campagne électorale. Présentation**
- Françoise Bassand
- Taimoor Aliassi
- 15.10 6. Discours par Nenad Stojanovic, politologue**
- 15.40 7. Résolution**
Mettre un terme à la tragédie des réfugié-e-s en Méditerranée!
- 16:00 8. Clôture des assises et apéro**

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR

Règlement de l'assemblée

Proposition du Comité du PS Migrant-e-s

Art. 1 Contrôle des présences

Le contrôle de la capacité de votant-e-s se fait à l'entrée de la salle. Tout-e-s les votant-e-s reçoivent une carte de vote après s'être inscrit-e-s sur la liste de présence.

Art. 2 Droit de vote/droit de parole

Les invité-e-s ainsi que les membres ont le droit de parole, le droit de vote est réservé aux personnes mandatées.

Art. 3 Présidence de l'assemblée

La présidence de l'assemblée revient à la Présidence du PS Migrant-e-s.

Art. 4 Opérations préliminaires

Immédiatement après le début, l'assemblée élit les scrutateur-trice-s.

Art. 5 Objets à l'ordre du jour et amendements

Seuls les points présents à l'ordre du jour seront traités. Pour les amendements qui arrivent après la date limite, la date limite de dépôt doit être prolongée par l'assemblée. L'extension nécessite une majorité des deux tiers des personnes mandatées présentes.

Art. 6 Elections

Les élections sont réalisées de manière ouverte. Les résultats sont communiqués à l'assemblée, directement à la fin des élections. Le droit de nomination échoit au comité du PS Migrant-e-s.

Art. 7 Motions d'ordre

Les motions d'ordre peuvent être déposées directement pendant l'assemblée et doivent être soumises au vote sans délai. Une discussion sur la motion est possible.

Art. 8 Temps de parole et de discussion

Le temps de parole est limité à trois minutes. En cas de manque de temps, la Présidence du PS Migrant-e-s à la compétence de limiter le temps de parole. Les participant-e-s aux discussions s'inscrivent à l'aide du talon prévu à cet effet, le plus tôt possible, auprès de la présidence de séance. Chaque orateur-trice-s peut demander de prendre parole une deuxième fois sur le même objet. Les orateur-trice-s qui ne sont pas encore exprimé-e-s ont la priorité.

Art. 9 Détermination de la majorité absolue

Pour les votations, la majorité simple suffit. En cas d'égalité des voix, on procède à un deuxième décompte. Si le résultat aboutit encore une fois à une égalité des voix, la détermination de l'issue du vote est de compétence du/de la président-e. La présidence procède à un décompte des voix quand la majorité ne peut pas être déterminée de façon claire, ou si le décompte des voix est demandé par l'assemblée.

Art. 10 Procès-verbal des décisions

Le Comité directeur rédige un procès-verbal des décisions prises par l'assemblée et le publie sur internet.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

PS migrant-e-s

Manifeste électoral 2015

Projet prêt pour proposition, préparé le 28 mars 2015 par le comité du PS migrant-e-s à l'intention des personnes inscrites au congrès du 9 mai 2015

Nos positions en bref :

- 1. La diversité de notre société doit être représentée dans notre parlement**
- 2. Pour l'égalité des chances et le respect de la diversité**
- 3. Pour des salaires équitables et une protection sociale complète pour tous**
- 4. Pour des logements abordables pour tous**
- 5. Pour le droit à la libre circulation des personnes et le protéger avec des mesures accompagnantes tous azimuts**
- 6. Pour une politique d'ouverture, la liberté de voyage et une politique d'asile solidaire**
- 7. Etendre les droits des citoyens et la participation politique**
- 8. Non à la propagande de haine, au racisme et à la discrimination**
- 9. Pour une Suisse sociale dans une Europe sociale**
- 10. Solidarité internationale et promotion de la paix, du développement social et de la démocratie**

1. La diversité de notre société doit être représentée dans notre parlement

La politique suisse ne reflète pas la grande diversité de notre société. En effet, elle ne tient pas compte des réalités suivantes : depuis 1970, plus d'un million de personnes ont été naturalisées, dans plus de 35% des mariages, l'un des conjoints n'a pas de passeport à croix blanche et 36% des plus de 15 ans (soit 2 366 000 personnes) parlent à la maison une langue qui n'est pas l'une des quatre langues nationales. Enfin, 46% de la population suisse a au moins un de ses deux parents né à l'étranger. Cette diversité n'apparaît presque pas au sein des gouvernements, des autorités, du parlement et des tribunaux. Il faut que cela change.

Nous, les personnes issues de la migration, ne sommes pas des citoyens et des citoyennes de deuxième classe. Nous faisons partie de la société suisse comme les autres. Nous contribuons à la prospérité et au bien-être de la Suisse avec notre travail, nos impôts et nos cotisations sociales. Nous enrichissons la culture avec la diversité de nos langues, de nos expériences et de nos réseaux globaux. Nous voulons et pouvons assumer notre coresponsabilité politique à tous les niveaux et au sein de toutes les autorités.

Voici ce qu'exige le PS migrant-e-s :

- Nous, les membres du PS migrant-e-s, demandons une représentation congruente au Conseil national et au Conseil des Etats. En octobre 2015, nous serons candidats sur de nombreuses listes du PS. Nous demandons aux électeurs de voter spécifiquement pour des migrants. La grande diversité de notre société doit enfin apparaître dans la composition des Chambres fédérales.

- Nous appelons le PS et tous les autres partis à nous donner une chance, à nous les migrant-e-s, lors des élections 2015, à nous soutenir dans notre campagne électorale et à tenir suffisamment compte de nos intérêts et de nos revendications dans l'ensemble des prises de position et des domaines politiques.
- Nous voulons faire entendre notre voix et participer aux décisions à tous les niveaux de l'Etat et au sein de toutes les autorités. Pour ce faire, il est essentiel que nous soyons correctement représentés au plus haut niveau national. C'est pourquoi les migrant-e-s ont leur place au Conseil national et au Conseil des Etats.

2. Pour l'égalité des chances et le respect de la diversité

L'instruction est indispensable au développement personnel et à la capacité de vivre une vie autonome. Des citoyennes et citoyens bien formé-e-s et possédant un esprit critique affûté sont en même temps des rouages essentiels de notre démocratie, de notre prospérité et de nos performances.

Les enfants des familles en situation socialement difficile ou des familles de langue étrangère ne doivent pas être défavorisés. A défaut, nous produirions une génération de jeunes gens peu qualifiés et insatisfaits qui ne pourront accéder au marché du travail que par de grands détours, bien plus coûteux pour toutes les parties prenantes.

La formation continue fait partie d'une instruction complète. Une formation de haute qualité et la perméabilité du système sont indispensables pour garantir l'égalité des chances et permettre à tout le monde de suivre leur voie, quelle que soit leur origine.

L'enseignement des langues et cultures d'origine (LCO) est enrichissant pour toutes les parties. Il est dans l'intérêt de chacun de cultiver la richesse linguistique et culturelle des migrant-e-s. Malgré cela, l'instruction publique en Suisse n'accorde pas suffisamment d'importance aux cours de LCO.

Voici ce qu'exige le PS migrant-e-s :

- A l'école primaire, il faut un effort renforcé pour donner à tous les enfants les mêmes chances qu'aux enfants de familles francophones ayant un bon niveau d'instruction.
- Il faut davantage de migrant-e-s dans le corps enseignant et dans les positions dirigeantes. Ils pourront jouer un rôle important en tant qu'exemples et servir de passerelles en contribuant au succès de la formation des enfants et des jeunes.
- La vieille revendication syndicale de la prise en charge de la responsabilité financière, organisationnelle et pédagogique de l'enseignement des langues et cultures d'origine (LCO) par l'école publique, ainsi que de son intégration à l'école publique doit enfin être mise en application. La promotion de la diversité des langues et des compétences multiculturelles est un gain pour la société toute entière.
- Les migrant-e-s doivent avoir la possibilité de suivre une formation professionnelle de rattrapage. A cet effet, la politique de formation doit se montrer plus souple et offrir les possibilités en question. L'économie doit aussi être mise à contribution pour les formations de rattrapage.
- La formation est la meilleure aide sociale. Il est absurde que des jeunes prêts à travailler – dont de nombreux migrant-e-s – en soient réduits à demander l'aide sociale. Il faudrait au contraire mettre en place des mesures plus poussées de formation et de formation continue et créer des emplois adaptés, afin d'intégrer rapidement ces personnes sur le marché du travail.
- Nous disposons en Suisse de migrant-e-s très bien formés qui ne sont pas en mesure d'exploiter leur potentiel dans le monde du travail. Les entreprises doivent, dans la mesure de leurs possibilités, aider et motiver les migrant-e-s à de nouveau exercer le métier qu'ils ont ap-

pris afin qu'ils puissent se perfectionner et évoluer. Cela profitera autant à l'économie qu'aux migrant-e-s.

- La reconnaissance mutuelle des diplômes doit être améliorée. Il faut mettre en place un système de reconnaissance des diplômes étrangers en Suisse qui soit simple et peu onéreux.

3. Pour des salaires équitables et une protection sociale complète pour tous

Tout au long de son histoire, le PS a été l'avocat de la justice sociale et il s'oppose aujourd'hui frontalement aux attaques tant directes qu'insidieuses à l'encontre des personnes exposées de manière passagère ou durable aux risques sociaux. Tout individu faisant face à la pauvreté, à la détresse ou à l'exclusion est victime des défaillances du système et devrait trouver dans l'Etat social un soutien et une protection. Au lieu de stigmatiser et exclure, il faut s'attaquer aux racines des problèmes et renforcer la cohésion de notre société.

Voici ce qu'exige le PS migrant-e-s :

- Travailler doit en valoir la peine. Aucun salaire ne doit être inférieur à l'aide sociale. Toute personne doit être en mesure d'assurer sa subsistance par son activité professionnelle. Il faut pour cela des salaires minimums obligatoires légaux ou fixés par CCT d'au moins 4000 francs par mois.
- Nous nous battons pour le principe « à travail égal, salaire égal au même endroit ». Des mesures efficaces contre les discriminations salariales en raison de l'origine, de la nationalité, du sexe et de l'orientation sexuelle sont exigées et doivent être soutenues.
- Nous revendiquons des assurances sociales fortes et des rentes sûres pour tous. Nous nous opposons à toute tentative de revenir à des solutions d'assistance, qui n'ont pour effet que d'exclure les plus faibles.
- Quiconque est confronté à la pauvreté, à la précarité ou à l'exclusion sociale doit pouvoir obtenir soutien et protection de l'Etat social. Nous demandons le maintien des acquis sociaux et leur renforcement en fonction des besoins. Ces prestations sont indispensables à la cohésion sociale et à la qualité de vie de chacun d'entre nous.
- Les assureurs n'ont pas à soumettre des groupes de population entiers à des conditions plus restrictives. Cette pratique, en usage notamment chez les assureurs automobiles, est discriminante et doit être supprimée.

4. Pour des logements abordables pour tous

Nous militons pour que suffisamment de logements et de locaux professionnels soient disponibles. La charge des loyers qui pèse sur les budgets des ménages doit enfin diminuer. Les pouvoirs publics doivent agir contre l'augmentation incessante des prix du foncier qui est encore accentuée par la spéculation.

Voici ce qu'exige le PS migrant-e-s :

- Les villes connaissant une pénurie aiguë de logements et une augmentation sensible des prix, en particulier, doivent définir des zones pour la construction de logements selon le principe des loyers fixés sur la base des coûts afin de fournir des logements aux familles à revenus modestes et faibles.
- Les villes et les communes doivent en outre chercher activement des opportunités d'acquérir du terrain constructible ou des friches industrielles. Le foncier doit ensuite être mis à la disposition, en droit de superficie, de coopératives de construction et de fondations d'utilité publique.

- La valeur ajoutée sur les procédures de classement ou reclassement doit être systématiquement exploitée dans les cantons conformément à la loi révisée sur l'aménagement du territoire. Les recettes doivent être affectées à la création de logements à prix abordables.

5. Pour le droit à la libre circulation des personnes et le protéger avec des mesures accompagnantes tous azimuts

Grâce à la libre circulation des personnes, il est aujourd'hui possible, à tout moment, de trouver un emploi quelque part en Europe et de s'expatrier à cette fin. Le PS migrant-e-s entend bien maintenir et renforcer cette merveilleuse liberté des travailleurs et des travailleuses. Cependant, les bienfaits et les coûts de la libre circulation des personnes sont répartis inégalement. D'un côté, l'économie dans son ensemble profite de la libre circulation. D'un autre côté, certains groupes assument seuls les charges comme la pression sur les salaires, les coûts élevés du logement dans les centres de la croissance et les frais des infrastructures supplémentaires nécessaires (écoles, routes etc.). La répartition inégale des gains et coûts nuit politiquement à la libre circulation des personnes, de même qu'à la politique européenne. Un éventuel retour à l'ancien système des contingents, à la suite du vote populaire du 9 février, aurait des conséquences désastreuses.

Voici ce qu'exige le PS migrant-e-s :

- La libre circulation des personnes est une liberté des salariés et doit être maintenue puis étendue progressivement à de nouveaux pays.
- Nous luttons contre un éventuel retour au statut de saisonnier ou aux contingents. Les contingents sont un monstre bureaucratique et la suppression du regroupement familial constitue une atteinte profonde à la dignité humaine.
- La libre circulation des personnes doit être assortie de mesures d'accompagnement, de manière à ce que tous puissent en bénéficier et qu'elle ne soit pas seulement l'apanage de quelques privilégiés. Pour cela des réformes internes profondes s'imposent : des mesures d'accompagnement sur le marché de travail, sur le marché de logement, en matière d'aménagement du territoire, d'infrastructures publiques et de formation.

6. Pour une politique d'ouverture, la liberté de voyage et une politique d'asile solidaire

La migration est un grand avantage pour la Suisse. Sans immigration, certains secteurs économiques et le système social et de formation connaîtraient de très grandes difficultés. Le PS migrant-e-s s'engage pour une politique qui met en lumière les chances et avantages offerts à la Suisse par l'immigration et qui contribue à limiter et à répartir équitablement les coûts et risques qui accompagnent toute migration. Les problèmes ne peuvent pas être résolus par l'exclusion et la discrimination mais au contraire par le respect mutuel et la volonté de collaboration de tous et toutes concerné-e-s.

Voici ce qu'exige le PS migrant-e-s :

- De nouvelles possibilités d'immigration doivent être aménagées pour les personnes originaires de pays non membres de l'UE ni de l'AELE, par exemple au moyen d'échanges de jeunes, de stages, de séjours de formation, de contingents plus généreux, d'accords de libre circulation des personnes, etc. Les personnes qui risquent leur vie et leur liberté individuelle doivent être protégées. Nous nous battons pour une politique d'asile ouverte et solidaire.
- La tragédie des migrants en Méditerranée ne doit pas conduire à un renforcement de la forteresse Europe et à un régime répressif de l'asile; bien au contraire, le principe d'une politique humaine de l'asile doit primer. La Suisse ne doit pas se cacher derrière ses montagnes, mais au

contraire se montrer solidaire des pays du sud de l'Europe et contribuer à un système de répartition juste dans le cadre de la convention de Dublin.

- Aujourd'hui en Europe, grâce à Schengen, des millions de personnes peuvent quotidiennement franchir les frontières sans obstacles bureaucratiques. Cette liberté de voyager dans toute l'Europe doit être défendue et étendue. Parallèlement, la sécurité doit être assurée tout en respectant les droits fondamentaux.
- L'obtention d'un visa permettant à des étrangers de rendre visite à des membres de leur famille vivant en Suisse ou de participer des manifestations culturelles doit être simplifiée et rendue plus abordable.
- Pour les sans-papiers qui vivent déjà en Suisse depuis longtemps et s'y sont bien intégrés, il convient de créer une possibilité de régularisation allant bien au-delà des règles cantonales actuelles pour les cas de rigueur.

7. Etendre les droits des citoyens et la participation politique

La grande mobilité internationale exige de nouvelles formes de démocratie. Aujourd'hui, la démocratie est liée territorialement à la commune, au canton, à l'Etat national. A l'heure de la mondialisation, il faut développer de nouvelles formes d'influence et de participation transfrontalière. Quiconque dispose d'un permis de résident en Suisse, paie des impôts et utilise les services publics doit pouvoir assumer une responsabilité politique et jouir des droits civiques à part entière. Parallèlement, nous souhaitons tous pouvoir exercer une influence au niveau international. En effet, comme de nombreux migrants ont gardé des liens forts avec leur pays d'origine, ils doivent pouvoir y exercer leurs droits politiques.

Voici ce qu'exige le PS migrant-e-s :

- Il ne peut y avoir de politique d'intégration réussie sans l'octroi de droits démocratiques de codécision et de participation politique. Nous revendiquons la naturalisation rapide des résident-e-s permanents qui pourront garder leur nationalité d'origine si c'est nécessaire et souhaité.
- Plus de 160 ans après la création de l'Etat fédéral, il est grand temps de dépasser les trois niveaux des droits civiques – commune, canton, Confédération. S'agissant de la nationalité suisse, il est nécessaire de passer au principe du droit du sol (jus soli). La citoyenneté suisse doit être accordée à toute personne née ou résidente permanente le sur sol helvétique.
- Nous nous battons pour le principe démocratique qui veut que toutes celles et ceux qui sont soumis au pouvoir politique doivent pouvoir avoir leur mot à dire. C'est pourquoi tous les résident-e-s helvétiques doivent se voir accorder le droit de vote actif et passif ainsi que le droit d'éligibilité à tous les échelons institutionnels.

8. Non à la propagande de haine, au racisme et à la discrimination

La protection contre la discrimination est insuffisante en Suisse et est plus faible qu'en UE. L'interdiction légale de toute forme de discrimination doit être totale. En outre, nous avons besoin de mesures préventives pour lutter contre la discrimination dans la société, notamment sur le marché de travail, en matière de logement et d'assurances.

La réaction de l'Etat et de la société contre la propagande de haine et de racisme sur Internet est totalement insuffisante. Ces attaques visent à insulter, exclure et désavantager des personnes et des groupes spécifiques, voire à provoquer des actes violents contre eux.

Voici ce qu'exige le PS migrant-e-s :

- Nous luttons contre toutes formes d'ethnisation et de confessionnalisation. Nous combattons les tentatives de présenter les conflits sociaux, économiques et politiques comme des conflits entre des groupes ethniques ou religieux.
- Depuis les Lumières, les droits humains forment la base éthique de notre société. A l'irrationnalisme et au fondamentalisme religieux, le PS oppose un modèle de société pluraliste dans un Etat laïc fondé sur la dignité et la liberté de l'individu et engageant ce dernier à respecter les droits humains.
- L'islamophobie et la recrudescence de l'antisémitisme nous préoccupent beaucoup. La paix religieuse est un acquis inestimable et le fondement indispensable d'une vie en société pacifique. Les fondamentalismes et les manœuvres d'exclusion, quels que soient les groupes qui en sont l'objet, ne doivent pas avoir droit de cité dans ce pays.
- L'Etat et le système public de formation doivent observer une stricte neutralité envers toutes les religions, renoncer à toute indication quant à la « vraie » foi et interdire tout signe religieux dans les bâtiments publics et dans les écoles.
- L'anonymat sur Internet ouvre la voie à des excès graves. C'est pourquoi les contrôles et la coopération internationale doivent être renforcés afin de lutter contre la diffusion de la propagande de haine sur Internet. En outre, nous souhaitons que des campagnes de sensibilisation soient réalisées sur ce sujet et que davantage d'initiatives de formation à une bonne utilisation des médias numériques soient mises en place.
- Les discriminations en tout genre doivent être interdites par la loi. En outre, il faut mettre en œuvre des mesures et des projets étatiques et non-étatiques pour prévenir et réprimer les discriminations sur le lieu de travail, lors de la recherche de logements et par rapport à l'accès aux établissements de formation, et ainsi faire reculer ce fléau de manière tangible.

9. Pour une Suisse sociale dans une Europe sociale

En 2014, le PS migrant-e-s a participé activement à la campagne électorale au Parlement européen. Nous savons qu'il n'y a pas de Suisse sociale sans Europe sociale. Quiconque ne possède qu'un passeport suisse n'a malheureusement pas son mot à dire sur l'avenir de l'Europe. Cependant, il y a de nombreux migrants parmi les 21% de la population suisse résidente qui a le droit de participer aux élections européennes. Nous avons assumé notre responsabilité et plaidé pour que l'Europe change enfin de cap et prenne des mesures afin de remédier au dramatique déficit d'investissement et au taux de chômage inacceptable dans de nombreux Etats membres de l'UE.

Voici ce qu'exige le PS migrant-e-s :

- Le nationalisme anti-européen est extrêmement dangereux. Nous nous battons contre toutes les tentatives d'affaiblir l'UE. Ainsi nous luttons contre toutes formes de colonialisme et d'oppression. Nous voulons renforcer et développer le processus d'intégration européenne basée sur les valeurs européennes. Une Europe démocratique, sociale et écologique au service de tous demeure notre objectif. Dans toute l'Europe, il faut qu'on applique le principe « à travail égal, salaire égal au même endroit ».
- Dans cette optique, le PS migrant-e-s plaide pour le développement des bonnes relations entre la Suisse et l'UE, relations qui sont régies par des traités. Les droits politiques de codécision de la Suisse au niveau européen doivent être renforcés. Il ne faut pas limiter la libre circulation des personnes mais veiller à la rendre plus équitable. Enfin, il faut lancer énergiquement les réformes internes nécessaires en Suisse car la politique d'ouverture ne sera durablement acceptée par le peuple que si ses fruits en sont équitablement redistribués et si son coût est efficacement réduit.

10. Solidarité internationale et promotion de la paix, du développement social et de la démocratie

Grâce à leurs connaissances linguistiques et à leurs multiples relations avec un ou plusieurs pays d'origine, les membres du PS issu-e-s de la migration possèdent des ressources particulièrement utiles pour une action de solidarité internationale dynamique et riche. Les entreprises et le capitalisme financier, eux, sont déjà organisés depuis longtemps au plan international. Il faut que ceux qui défendent les droits humains, la résolution pacifique des conflits, la justice et le développement durable se réunissent aussi en réseaux internationaux efficaces.

Voici ce qu'exige le PS migrant-e-s :

- Le travail de solidarité internationale et un nouvel internationalisme progressiste peuvent et doivent combattre les effets négatifs de la globalisation et disputer à l'économie et à la finance le primat de la politique.
- Nous voulons investir nos capacités, nos connaissances et nos ressources dans la collaboration internationale de la Suisse. Le grand potentiel des migrant-e-s en Suisse et les fonds importants que nous envoyons à nos proches dans nos pays d'origine doivent davantage contribuer au développement de ces pays. Pour ce faire, nous avons besoin du soutien actif de la coopération internationale publique au développement.
- La Suisse doit faciliter aux migrant-e-s résidant en Suisse l'exercice de leurs droits de vote et d'éligibilité dans leur pays d'origine et leur permettre de participer aux élections communales et nationales sans être confrontés à des obstacles administratifs, au besoin en concluant des accords avec ces pays. Le Conseil fédéral doit également garantir à tous les citoyens européens résidant en Suisse la possibilité de participer de façon simple et directe aux élections au Parlement européen 2019.
- La sécurité sociale doit être accessible à tous les migrant-e-s, quel que soit l'endroit où ils vivent, et même en cas de retour. La Suisse doit développer son réseau d'accords en matière de sécurité sociale et faire en sorte que même en cas de retour des migrants, les rentes leur soient versées dans leur intégralité.
- Nous demandons au Conseil fédéral suisse de se montrer bien plus actif qu'il ne l'a fait jusqu'à présent dans le domaine des droits humains, de la démocratie, de la résolution pacifique des conflits, du développement social et de la durabilité écologique dans nos pays d'origine.

Propositions**Proposition 1: Hans Falk Hoffmann**

cette proposition ne concerne que la version allemande

Prise de position de la présidence du PS Migrant-e-s: Accepter.

Proposition 2: Rupan Sivaganesan

Chapitre 8 (non-discrimination), dernière exigence, ajouter une phrase comme suit:

« ... être interdites par la loi. Nous nous employons à ce qu'il n'y ait pas de discriminations au sein et entre les diverses minorités de notre société. En outre, il faut ... »

Motivation: oralement

Prise de position de la présidence du PS Migrant-e-s: Accepter.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉOLUTION

Mettre un terme à la tragédie des réfugié-e-s en Méditerranée!

Le PS Migrant-e-s est choqué et affligé par la tragédie des réfugié-e-s qui, au cours des derniers jours et semaines, a coûté la vie à des centaines d'entre eux en Méditerranée. La plus grande crise de migration et de réfugié-e-s depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, exige des réponses communes et urgentes de la communauté internationale. Concrètement, l'Europe doit avant tout s'engager pour sauver les vies humaines et se montrer solidaire avec les personnes en quête de protection.

En tant que membre de Schengen et de Dublin, la Suisse est responsable de ce qui se passe aux frontières de l'Europe. Opérations de sauvetage en Méditerranée, réintroduction de la possibilité de déposer des demandes d'asile dans les ambassades ou encore augmentation massive des contingents de réfugiés ; toutes ces solutions sont viables à la seule condition que les Etats européens agissent de concert. Dans le même temps, la Suisse doit donner l'exemple. Cela passe par des contingents aussi élevés que possible, plus de moyens pour les opérations de sauvetage et pour l'aide sur place.

La responsabilité territoriale suisse s'étend, non pas seulement jusqu'à Chiasso, mais jusqu'à Lampedusa. La Suisse fait partie intégrante de l'espace de sécurité européen. Elle peut et doit peser de tout son poids afin que l'Europe opte pour des réformes qui mettront un terme au sort dramatique et à la mort de réfugiés en Méditerranée. Des réponses nationales à ce drame humain sont peu nombreuses. Si une solution à ce problème existe, elle est essentiellement européenne.

1. Le Conseil fédéral doit faire son maximum afin que des demandes d'asile puissent à nouveau être présentées dans toutes les ambassades européennes.
2. Il faut des corridors humanitaires pour les réfugiés, qui font désormais partie de contingents. Le Conseil fédéral doit donc travailler à ce que tous les pays d'Europe augmentent massivement et rapidement leurs contingents, particulièrement ceux des personnes les plus vulnérables, les enfants et les jeunes personnes.
3. L'Europe doit décider d'une clef de répartition des réfugiés entre les différents pays de l'Union. Les récentes déclarations du président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, vont dans ce sens et la Suisse doit soutenir ces efforts.
4. Tant qu'une clef de répartition n'est pas établie, la Suisse renonce au refoulement de réfugiés en direction de l'Italie, comme c'est déjà le cas avec la Grèce. Dans ces deux pays, des procédures d'asile équitables ne sont, pour l'heure, pas garanties.
5. La Suisse doit renforcer l'aide sur place afin de contribuer à ce que des perspectives soient offertes aux potentiels candidats à l'exil. L'aide à la formation professionnelle, dans le cadre de partenariats migratoires, devrait en faire partie.

Sans Europe, pas de solution ! Le PS Migrant-e-s en est convaincu. Cela ne signifie évidemment pas que la Suisse se retrouve déchargée d'une quelconque part de responsabilité. Bien au contraire, la Suisse accueille aujourd'hui déjà, en comparaison, beaucoup de réfugiés. Ce rôle de précurseur, la Suisse doit le renforcer. Il est important d'accueillir sensiblement plus de réfugiés et de consacrer plus de moyens à l'aide et aux opérations de sauvetage, et cela afin de déclencher une dynamique positive au sein de l'Europe.